



Fonds du Canada pour les magazines (FCM) Aide aux magazines artistiques et littéraires (AMAL) Formulaire de demande 2009-2010

Veillez lire le *Guide du demandeur AMAL* au complet avant de remplir la présente demande.
Pour obtenir de l'aide, composez le numéro sans frais 1-888-357-3116. **Date limite de présentation de la demande : le 15 avril 2009.**
Si la date limite tombe une fin de semaine ou un jour férié, elle est reportée au jour ouvrable suivant.

A. Identification du demandeur (en lettres moulées)			
A1. Nom officiel complet de la maison d'édition qui est propriétaire du magazine	A2. Date et lieu de la constitution en société (ou de l'enregistrement, le cas échéant)		
Portée des activités de l'organisme → <input type="checkbox"/> Locale <input type="checkbox"/> Municipale <input type="checkbox"/> Provinciale/territoriale <input type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Nationale <input type="checkbox"/> Internationale			
STATUT JURIDIQUE			
Constituée en société → <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Niveau fédéral <input type="checkbox"/> Niveau provincial/territorial	N° d'enregistrement _____ Date de la demande _____
A3. Nom de l'éditeur ou de la personne responsable d'un éventuel financement (<i>indiquez le titre s'il ne s'agit pas de l'éditeur</i>)			
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M ^{lle} <input type="checkbox"/> Autre (<i>veuillez préciser</i>) _____		A4. Langue de communication préférée <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	
A5. Adresse postale			
Rue _____	App./Bureau _____	Ville _____	Province/Territoire _____
N° de téléphone () _____	N° de télécopieur () _____	Adresse de courriel _____	
Site Web _____			

B. Personne-ressource pour la demande (personne habilitée à répondre aux questions des agents du FCM) (en lettres moulées)			
Nom _____		Titre _____	
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M ^{lle} <input type="checkbox"/> Autre (<i>veuillez préciser</i>) _____		Langue de communication préférée <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	
N° de téléphone au travail () _____	N° de télécopieur () _____	Adresse de courriel _____	

C. Renseignements sur le magazine		
Titre du magazine pour lequel vous présentez une demande	ISSN _____	Date de création du magazine (année) (mois)
C1. Généralités		
a) Le magazine est-il toujours publié au moment de la demande? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	g) Le magazine est-il distribué aux Canadiens d'un endroit situé à l'extérieur du Canada? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
b) Le magazine est-il édité au Canada par des personnes qui y résident? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	h) Le contenu rédactionnel du magazine consiste-t-il essentiellement en des réimpressions ou répétitions provenant de numéros récents ou anciens de la même publication ou d'autres publications? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
c) Le magazine est-il mis en page et monté au Canada? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	i) Le magazine est-il produit ou publié en vertu d'une entente conclue par une entité non canadienne pour le compte d'un client canadien, ou produit ou publié dans le cadre d'une entente conclue par une entité canadienne pour un client non canadien? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
d) Le magazine est-il imprimé au Canada? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	j) Le magazine a-t-il terminé un cycle complet (12 mois) de publication avant la présentation de la demande? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
e) Le magazine est-il publié au Canada? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
f) Le magazine est-il une publication imprimée dont les numéros paraissent sous un même nom, suivant des dates ou des numéros consécutifs, à des intervalles réguliers, au moins deux fois l'an et au plus une fois la semaine? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

C2. Lieu d'édition (où sont exécutées les principales activités d'édition)

Ville _____ Province/territoire _____

C3. Le magazine a-t-il déjà fait une demande au FCM? Oui Non

Si oui, indiquez la date de votre dernière demande et à quel volet :
Date (année/mois) _____ Volet _____

D. Renseignements sur le contenu

D1. On entend par contenu rédactionnel **non canadien** (étranger) les textes, les photographies, les graphiques et les illustrations qui sont de créateurs inconnus ou non canadiens. Par exemple, les textes et les images provenant de sites Internet ou de disques compacts où les créateurs sont souvent inconnus ou non identifiés constituent du contenu rédactionnel non canadien pour les besoins du FCM et doivent être considérés comme tel dans le calcul des pages.

	C (canadien)	É (étranger)	P (publicitaire)	N (non productrices)	(C+É+P+N)
Nombre de pages	Pages de contenu rédactionnel canadien	Pages de contenu rédactionnel non canadien	Pages de contenu publicitaire	Pages non productrices de revenus	Total des pages publiées
Numéros réguliers					
Numéros spéciaux					
Total					

D2. Calcul des pourcentages

Pourcentage de contenu rédactionnel canadien = $C \div (C + É) \times 100 = \text{ } \%$ Pourcentage de contenu publicitaire = $P \div (C + É + P + N) \times 100 = \text{ } \%$

E. Renseignements sur le personnel

Veillez indiquer le nombre d'employés, de spécialistes externes, de pigistes, de bénévoles et d'employés non rémunérés qui ont travaillé pour le magazine pendant la dernière année financière indiquée dans votre demande au Conseil des Arts du Canada (CAC).

	TOTAL	
Employés à temps plein	<input type="text"/>	= <input type="text"/>
+ Employés à temps partiel	<input type="text"/>	= <input type="text"/>
Bénévoles et employés non rémunérés		= <input type="text"/>
Spécialistes externes et pigistes		= <input type="text"/>

F. Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles (**pour la version imprimée du magazine seulement, sans les dons en nature**), y compris les dépenses prépresse, doivent se rapporter exclusivement au contenu rédactionnel canadien créé par des **citoyens canadiens ou des résidents permanents**. S'il y a lieu, soustraire les dépenses liées à la production de contenu non admissible et inscrire la partie admissible seulement. **Veillez vous reporter aux définitions du Guide du demandeur.**

		Coût en dollars (sans dons en nature)	Titre de la ligne inscrite dans les états financiers
Rédaction	Dépenses et salaires associés à la rédaction	A	\$
	Droits de reproduction	B	\$
	Coût des illustrations et des photos	C	\$
Production	Préimpression	D	\$
	Impression et reliure	E	\$
Salaires de l'éditeur	La portion du salaire qui représente le temps consacré à la création de contenu rédactionnel canadien et à la production du magazine (s'il n'est pas inclus dans les dépenses de rédaction).	F	\$
Sous-total (A+B+C+D+E+F) =			\$
Autres dépenses admissibles	Le FCM permet à tous les demandeurs de réclamer 15 % du total des coûts de production et de rédaction pour d'autres dépenses admissibles telles que les coûts reliés au perfectionnement professionnel, à la recherche et aux voyages.		
Sous-total x 15 % =			G \$
TOTAL (Sous-total + G)			\$

G. Rapport sur l'utilisation de l'aide financière

Ce rapport n'est pas requis au moment de présenter une demande d'aide financière. Cependant, tous les bénéficiaires du volet AMAL qui recevront une aide financière pour leur magazine en 2009-2010, devront compléter et faire parvenir un rapport sur l'utilisation de l'aide financière d'ici le 30 juin 2010. Ils devront fournir autant de détails que possible en utilisant le modèle qui leur sera fourni. Ce rapport devra être signé par l'éditeur du magazine. Veuillez vous reporter à l'exemple affiché sur le site Web du FCM à l'adresse suivante : www.patrimoinecanadien.gc.ca/fcm.

H. Propriété et contrôle

Qui détient le droit exclusif de produire et de publier le magazine? (Veuillez cocher une seule case)

- a) un citoyen canadien;
- b) un résident permanent au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;
- c) une société canadienne conformément à la définition du *Guide du demandeur*;
- d) une société de personnes, une fiducie ou une coentreprise dont la propriété effective et le contrôle, direct ou indirect, des participations représentant en valeur au moins 51 % de la valeur totale des biens détenus par des personnes visées aux alinéas a), b) ou c) ou l'un et l'autre de ceux-ci et dont le président ou la personne agissant comme tel et plus de la moitié des administrateurs ou autres cadres semblables sont des personnes visées aux alinéas a) ou b);
- e) un organisme sans but lucratif dont au moins 51 % des membres et des administrateurs sont des personnes définies en a) ou b) ci-dessus.

Dans chaque section pertinente, fournissez les renseignements qui s'appliquent à votre entreprise ou organisme
(utilisez des feuilles supplémentaires au besoin).

1. Renseignements sur les propriétaires, les actionnaires, les partenaires ou les membres

Nom	Adresse	Citoyenneté	% des actions avec droit de vote ou titre du poste

2. Renseignements sur le conseil d'administration S/O

Nom	Adresse	Citoyenneté	Titre du poste

3. Renseignements sur les dirigeants : éditeur, rédacteur en chef, directeur de la diffusion et directeur des ventes

Nom	Adresse	Citoyenneté	Titre du poste

4. Est-ce que le demandeur se trouve dans une situation qui confère une maîtrise de fait à une ou des personnes ou entités autres qu'un Canadien, soit directement (par la propriété de valeurs mobilières), soit indirectement (notamment au moyen d'une fiducie, d'un accord, d'une entente ou autrement)? Oui Non

I. Attestation et autorisation (section devant être remplie par le demandeur)

Je soussigné, le demandeur dans le cadre du volet Aide aux magazines artistiques et littéraires (AMAL), atteste que :

1. j'ai lu le *Guide du demandeur* du volet AMAL et j'accepte les conditions qui y sont énoncées;
2. j'autorise le Conseil des Arts du Canada à communiquer au ministère du Patrimoine canadien les données et les renseignements fournis par le magazine dans le cadre de ma demande au CAC aux fins d'admissibilité au Programme;
3. les renseignements contenus dans la présente demande sont exacts et complets; je comprends que je devrai rembourser la totalité des sommes versées par le Ministère, par le biais du volet AMAL, s'il est démontré que de faux renseignements ont été fournis dans la présente demande et que je serai déclaré non admissible dans le cadre du volet AMAL pendant les deux années qui suivent;
4. j'accepte de fournir copie de tout contrat ou entente pertinente à la présente demande, ainsi que tout renseignement ou document supplémentaire qui pourraient être utiles au ministère du Patrimoine canadien afin de déterminer la propriété et le contrôle de l'entreprise ou du magazine;
5. j'accepte que le ministère du Patrimoine canadien, ses mandataires et entrepreneurs vérifient l'exactitude des déclarations faites ainsi que des renseignements fournis dans la présente demande ou de l'utilisation faite des fonds qui me seront versés et autorise à cette fin ces derniers à avoir accès à tous les livres, registres et dossiers nécessaires afin d'en faire la vérification. Je m'engage à rembourser toute la somme qui, au terme d'une vérification, aura été versée en trop ou à laquelle je n'avais pas droit, en vertu du volet AMAL;
6. je reconnais qu'aucun député de la Chambre des communes ne saurait, dans quelque mesure que ce soit, être partie prenante de la demande présentée au FCM ni en tirer un avantage quelconque;
7. je reconnaitrai la contribution financière du gouvernement du Canada tel qu'il est énoncé dans le *Guide du demandeur* du volet AMAL ainsi que dans l'accord de contribution;
8. je garantis qu'au moment où j'ai rempli la présente demande, je n'étais ni en défaut ni en retard dans le paiement des droits dus aux auteurs ou à leurs représentants conformément aux ententes signées avec eux;
9. je comprends que les renseignements fournis dans la présente demande peuvent être divulgués en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. De plus, la maison d'édition accepte de respecter l'esprit de la *Loi sur les langues officielles* et l'intention du législateur en matière de services au public pour des activités destinées à un public des deux collectivités de langue officielle;
10. j'autorise le ministère du Patrimoine canadien à communiquer à Statistique Canada et aux agences statistiques provinciales et territoriales ayant un accord avec Statistique Canada, l'information statistique qui lui a été soumise. Ces données sont confidentielles et seront utilisées à des fins statistiques seulement; et
11. j'atteste que tous les renseignements fournis dans la présente demande au sujet des exigences du FCM sur la propriété et le contrôle sont véridiques.

Signature de l'agent autorisé (*signataire mentionné en A3*)

Signature du témoin

Nom de l'agent autorisé (*en lettres moulées*)

Nom du témoin (*en lettres moulées*)

Titre de l'agent autorisé (*en lettres moulées*)

Titre du témoin (*en lettres moulées*)

Date